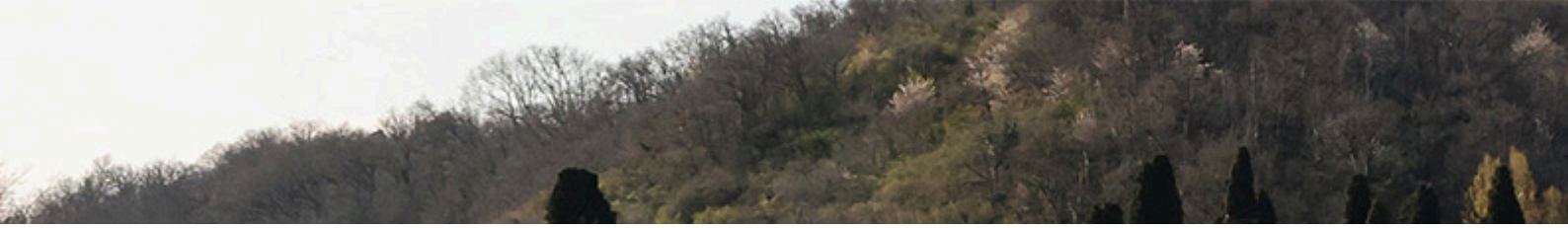

Les services

Le service administratif, secrétariat :

LUNDI : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

MARDI : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

MERCREDI : De 9h00 à 12h15

JEUDI : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

VENDREDI : De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Horaires modifiés pendant les vacances scolaires

Fermé le week-end et les jours fériés.

Le service technique :

Du lundi au vendredi**.**

Les permanences du Conseiller Départemental :

Monsieur Patrice RIVAL, Conseiller Départemental, tient une permanence mensuelle à la mairie de Barbazan.